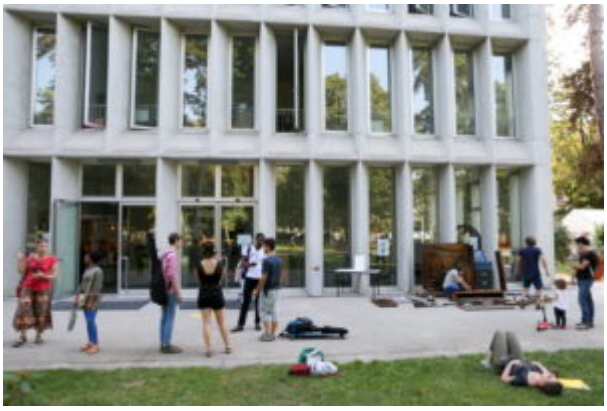
Scandale de pédophilie à la Cité des arts de Chambéry : le professeur mis en examen et placé en détention provisoire. La justice et la mairie de gauche étaient au courant depuis longtemps.

23/06/2026 à 10h42



« Il demandait à ses élèves de se masturber et de lui envoyer les vidéos » : scandale de pédophilie à la Cité des arts de Chambéry

Durant des mois, la rédaction du Dauphiné Libéré a enquêté sur un scandale de pédophilie au sein de la Cité des arts de Chambéry. Mi-décembre 2025, un professeur de trompette a été révoqué pour avoir demandé et obtenu des images pédopornographiques de la part de plusieurs de ses élèves. Une enquête judiciaire a été ouverte pour corruption de mineurs. L'enseignant reste libre pour le moment.

C'est une affaire qui fait grand bruit dans le milieu artistique du bassin chambérien. « Tout le monde est au courant de ce qu'il s'est passé à la Cité des arts. Même si

pour la plupart, nous ignorons ce qui est précisément reproché à notre ancien collègue, Christophe Gallien, nous confie, du bout des lèvres, un enseignant du conservatoire. On n'en parle pas entre nous. Et encore moins avec les parents d'élèves. Pour l'heure, c'est l'omerta dans cette institution. »

Pourtant, les actes reprochés à celui que beaucoup considéraient comme « un pilier de l'école » sont d'une extrême gravité. Officiellement, tout commence en juillet 2025. Une lettre, que Le Dauphiné Libéré a pu se procurer, est envoyée aux personnels de la Cité des arts. Indiquant que « l'enseignant de trompette est temporairement suspendu de ses fonctions à titre conservatoire ». Et d'ajouter que « le dossier est naturellement soumis à une stricte confidentialité afin d'en protéger les protagonistes ».

Le Dauphiné

Ce mardi, *Le Dauphiné Libéré* vous révélait qu'un enseignant de la Cité des arts avait été révoqué en décembre 2025 pour une affaire de pédophilie. Ses anciens collègues assurent que la justice et la mairie étaient au courant, depuis longtemps, du comportement problématique de Christophe Gallien. Preuve en est : le mis en cause avait déjà été arrêté en 2021 dans sa salle de classe, pour des faits similaires.

Le Dauphiné